Dons de gamètes et embryons

Le don de gamètes et d'embryons sont des activités réglementées en France. Les dons sont :

ANONYME – VOLONTAIRE – GRATUIT

La stérilité peut toucher à la fois la femme et l'homme; elle est le plus souvent la conséquence d'un traitement médical stérilisant ou d'une insuffisance gonadique prématurée. Il n'existe pas de traitement pour y remédier.

Comment devenir donneurs ou donneuses « de bonheur »?

Par simple rendez vous avec un médecin du CECOS (Pr Fauque ou Dr Bruno) pour le don de spermatozoïdes et d'embryons ou auprès d'un Gynécologue référent (Pr Sagot) pour le don d'ovocytes et d'embryons.

Tel secrétariat CECOS: 03 80 29 51 01 Tel secrétariat du Pr SAGOT au 03 80 29 38 52

Qui peut-être donneur ou donneuse?

- Etre âgé de moins de 45 ans pour le donneur et de moins de 37 ans pour la donneuse.
- Etre en bonne santé

Il n'y a plus d'obligation depuis la parution en 2015 du décret d'application (n° 2015-1281) de la loi de bioéthique (n° 2011-814), d'être père ou mère d'un enfant pour être donneur ou donneuse. Dans cette situation une partie des spermatozoïdes ou ovocytes pourra être conservée au bénéfice du donneur ou de la donneuse.

Don de spermatozoïdes

Vous souhaitez donner du « bonheur », vous êtes âgé de moins de 45 ans, en bonne santé, voici quelques informations pratiques:

<u>Pour les donneurs sans enfant</u>, sachez qu'une partie des spermatozoïdes pourra être conservée à votre bénéfice.

En pratique

•Première visite

-Entretien médical

Cet entretien va permettre d'informer le donneur sur les principes du don, d'évaluer son état de santé. A la fin de cet entretien le donneur signe un consentement ainsi que sa compagne si celui-ci est en couple. Toutes les données relatives au don sont anonymisées et sécurisées.

Le premier rendez-vous a lieu le matin du Lundi au Vendredi. Toutefois en cas d'impossibilité sur ces créneaux horaires des alternatives sont possibles afin de faciliter la venue du donneur.

Rendez-vous à prendre auprès du secrétariat du CECOS au 03 80 29 51 01.

Pièces à fournir lors du premier rendez-vous:

- Carte d'identité
- Livret de famille
- Carnet de santé des enfants
- Carte de groupe sanguin

Cet entretien sera suivi d'un premier prélèvement sanguin en vue de réaliser:

• un caryotype (analyse des chromosomes)

Secrétariat CECOS: 03 80 29 51 01

1er Rendez-vous au CECOS

- Entretien médical
- Bilan biologique Sérologies-caryotype-groupe sanguin
- +/-1^{er} recueil de sperme Spermogramme

3-4 recueils pour congélation à la convenance du donneur

+/- conservation d'une partie des spermatozoïdes pour les donneurs sans enfant



Contrôle des sérologies à 6 mois CECOS: validation donneur

Don d'ovocytes

Vous souhaitez donner du « bonheur », vous êtes âgé de moins de 37 ans, en bonne santé, voici quelques informations pratiques:

<u>Pour les donneuses sans enfant</u>, sachez qu'une partie de vos ovocytes pourra être conservée à votre bénéfice.

Première visite

Entretien médical avec un Gynécologue-Obstétricien. Cet entretien va permettre d'informer la donneuse sur les principes et les modalités du don (hyperstimulation et ponction ovarienne) et d'évaluer son état de santé. Toutes les données relatives au don sont anonymisées et sécurisées.

Rendez-vous à prendre auprès du secrétariat du Pr Sagot au 03 80 29 38 52.

Pièces à fournir lors du premier rendez-vous:

- Carte d'identité
- Livret de famille
- Carnet de santé des enfants
- Carte de groupe sanguin

Entretien sage-femme

Cet entretien personnalisé va permettre de programmer le bilan de la réserve ovarienne qui sera réalisé au 3^{ième} jour du cycle.

Si la donneuse le souhaite elle peut rencontrer une des psychologues du centre. Dans la situation où la donneuse est caps enfant, cet entretien est abligatoire.

secrétariat du Pr Sagot au 03 80 29 38 52



- Entretien médical Évaluation clinique Informations sur le don d'ovocytes
- Entretien sage-femme Programmation du bilan J3 au CHU

2ième Rendez-vous

- Bilan biologique Sérologies-caryotype-groupe sanguin
 - Bilan hormonal J3
- Echographie gynécologique (J3 ou J4 ou J5 du cycle)

3^{ième} Rendez-vous

- Entretien sage-femme Programmation du traitement
- Entretien avec un anesthésiste
- Entretien avec un biologiste

Don d'embryons

Des couples devenus parents après FIV/ICSI et dont le projet parental est accompli peuvent permettre à d'autres couples de connaître cette grande joie d'avoir un enfant. Ceci à la condition de disposer d'embryons congelés, de ne plus avoir de projet parental et de souhaiter que ces embryons surnuméraires soient affecter à un autre couple. Les embryons seront destinés à des couples présentant une stérilité mixte, à la fois masculine et féminine (qui se révèle souvent après plusieurs échecs de fécondation *in vitro*) ou lorsqu'il existe un risque de transmission d'une maladie grave dont l'origine ne peut être déterminée.

Ce don est également anonyme.

En pratique

•Première visite

-Entretien avec un médecin du CECOS

Tous les couples désirant donner leurs embryons dans le cadre de l'accueil d'embryon sont reçus par un médecin du CECOS en consultation afin d'informer le couple des modalités de l'accueil d'embryons, d'évaluer l'état de santé du couple donneur ainsi que de sa famille.

Au terme de l'entretien un consentement initial est signé par les deux membres du couples.

-Un bilan biologique (sérologies, caryotype) est réalisé aux deux membres du couple donneur.

Un entretien avec une psychologue du centre est envisagé avec le couple.

Secrétariat CECOS: 03 80 29 51 01

1er Rendez-vous au CECOS

- Entretien médical Évaluation clinique Consentement initial
- Bilan biologique Sérologies-caryotype

Confirmation de la décision du couple Commission CECOS Bourgogne Franche-Comté Validation TGI